

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20241116

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Saint Gervais de Vic en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc DUPIN Christian, FOUCAULT Yves, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes, BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise
20 novembre 2024	PRIEUR Sergine, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora
Date d'affichage	20 novembre 2024
Nombre de conseillers	En exercice : 42
Présents :	34
Votants :	40

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
M. CHÉRON Michel
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
M. MORIN Sébastien
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme MENU Catherine donne pouvoir à M. MERCIER Marc
Mme MERCIER Nadine donne pouvoir à Mme DAVID Isabelle
Mme NELET Annie donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre

Monsieur DUPIN Christian est nommé secrétaire de séance.

OBJET : CLOTURE BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la proposition de la commission Finances du 16 septembre 2024,

Dans un objectif de simplification de l'exécution budgétaire, Monsieur le Président propose de clôturer le budget annexe Centre de santé. Ainsi, les opérations budgétaires et comptables se feront sur le Budget Principal, à compter de l'exercice 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **CLOTURE** le budget annexe Centre de santé (SIRET 200 072 692 00151) au 31 décembre 2024,
- **TRANSFERE** la valeur de l'actif et du passif au Budget Principal conformément à la balance réglementaire des comptes,
- **TRANSFERE** les résultats et les restes à réaliser du budget annexe Centre de santé au Budget Principal,
- **TRANSFERE** la régie de recettes « Centre de santé » et la sous-régie de recettes « Antenne du Centre de santé », du budget annexe Centre de santé au Budget Principal,
- **DIT** que l'activité de ce service est transférée au Budget Principal à compter du 01/01/2025.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 28 novembre 2024

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Christian DUPIN

Michel LEROY



~~COMMUNAUTÉ de COMMUNES~~ des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS

